

## Earl Jones a été mis en faillite

La Presse canadienne

Édition du jeudi 20 août 2009

Mots clés : Cour supérieure du Québec, Faillite, Earl Jones, Justice, Économie, Québec (province)

*Une victime a ajouté son témoignage à la liste des histoires d'horreur*


 Des victimes d'Earl Jones, en juillet. Le soi-disant conseiller financier n'est pas intervenu dans les procédures lancées contre lui, hier.

Photo: Jacques Nadeau

Le soi-disant conseiller financier Earl Jones a été mis en faillite personnelle hier, lors d'une audience tenue en Cour supérieure du Québec à Montréal et qui a donné un aperçu de ses pratiques douteuses.

Earl Jones ne semble toutefois plus posséder de biens qui vailent la peine d'être protégés contre les créanciers désirant mettre la main sur ses actifs. De plus, l'audience a révélé qu'il n'y avait aucune trace de l'argent manquant.

Le soi-disant conseiller financier possède trois copropriétés lourdement hypothéquées -- dont deux situées au Québec -- deux voitures, des meubles ainsi qu'un sac de golf.

Earl Jones est accusé d'avoir escroqué une centaine de personnes, desquelles il aurait détourné jusqu'à 50 millions. L'audience d'hier a permis de lever le voile sur d'étranges activités qui ont mené au déclin de son empire financier plus tôt cet été.

Le tribunal a entendu le témoignage de la requérante Cristina Ross, qui a décrit comment elle avait embauché Earl Jones, grâce aux conseils d'un proche, pour gérer l'héritage de son père décédé en octobre.

Le travail consistait principalement à effectuer des tâches administratives, comme préparer des déclarations de revenus et dresser un inventaire des éléments d'actif et de passif, mais pas à endosser des chèques ou à gérer de l'argent.

Mme Ross a affirmé qu'au cours de la période d'environ huit mois où le soi-disant conseiller financier a travaillé pour elle, il a mal tenu ses livres, a falsifié des documents et a conclu des ententes de prêts frauduleux.

De plus, selon la requérante, Earl Jones aurait pris la responsabilité de faire affaire avec

une firme d'investissement et n'a pas payé une marge de crédit d'une valeur de 66 000 \$. Il aurait même dispersé le reste de l'investissement.

Il aurait de plus émis trois chèques postdatés de 31 000 \$ pour Mme Ross et ses deux soeurs mais les femmes ont éventuellement découvert qu'il n'y avait pas suffisamment d'argent dans le compte du soi-disant financier pour encaisser les chèques en question.

Mme Ross a également affirmé qu'Earl Jones se serait emparé d'un chèque de 27 000 \$ destiné pour le compte en fiducie de son père. Il aurait par la suite endossé le chèque et déposé l'argent dans le compte de sa compagnie.

Selon ce qu'elle a dévoilé en cour, Mme Ross a tenté, pendant des mois, de prendre rendez-vous avec Earl Jones, mais ce dernier les annulait à tout bout de champ. Elle a éventuellement alerté la police et des avocats.

Jones absent

Le soi-disant conseiller financier n'est pas intervenu dans les procédures lancées contre lui et n'était pas présent en cour hier. Mais la décision rendue par le tribunal l'obligera à s'impliquer.

L'avocat de certains des investisseurs floués, Neil Stein, a dit espérer bientôt obtenir une citation à comparaître contre Jones.


Selon le syndic Gilles Robillard, du cabinet comptable RSM Richter, Earl Jones a puisé au moins 12,3 millions dans un compte en fidéicommiss pour des dépenses apparemment personnelles.

Selon un rapport du syndic rendu public mardi, la Corporation Earl Jones, mise en faillite en juillet, a notamment effectué des paiements de 3 millions à Earl Jones, de 881 000 \$ à sa femme, Maxine, et de 780 000 \$ au nom du couple. À cela se sont ajoutés des retraits au comptant totalisant 886 000 \$.

Une assemblée des créanciers devrait être convoquée en septembre.

Le mois dernier, Earl Jones a été accusé de quatre chefs de fraude et de quatre autres de vol. Il a recouvré sa liberté mais doit comparaître à nouveau en cour le 28 septembre.

Publicité - Un produit ou un service ?

Recherche	 Canpages
	<input type="button" value="RECHERCHER"/>